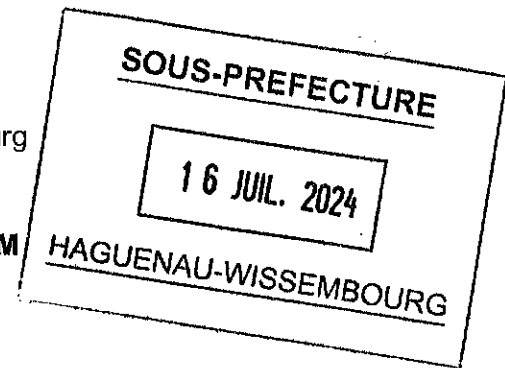


Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**DELIBERATION N° CM - 2024 - 025**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM**



**Séance du lundi 08 juillet 2024 à 20 heures**

Convocation du 02 juillet 2024.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

**Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,**

**Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER (arrivé à 20h22 au point 3), Adjoint.**  
**Charles BOUHR, Cyrille GOTTRI, Mathieu BETTWY, Monique ARTZ,**  
**Alexis ANDRISSSEN, Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING**

**Absents : Olivier DAULL, Mickaël GLATH, Maxime MISCHLER-RIEMER**

**Procuration : Maïté STEFFEN donne procuration à Brigitte WINSTEL**

**Contrat de maîtrise d'œuvre – réhabilitation de la rue des Prés et  
aménagement de la voie longeant le terrain de foot**

Le Maire informe les conseillers du projet de réhabilitation de la rue des Prés et de l'aménagement de la voie longeant le terrain de football, il appartient aux élus d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre à un bureau d'études.

Le Maire propose de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la rue des Prés et l'aménagement de la voie longeant le terrain de football à la société M2i – Meyer Ingénierie d'Infrastructure située à Wingersheim les quatre Bans pour un taux de rémunération de 6,80% du montant prévisionnel des travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **De confier** la maîtrise d'œuvre (EP-AVP-PRO-ACT-VISA-DET-OPC-AOR) pour la réhabilitation de la rue des Prés et l'aménagement de la voie longeant le terrain de football à M2i – Meyer Ingénierie d'Infrastructure située à Wingersheim les quatre Bans pour un taux de rémunération de 6,80% du montant prévisionnel des travaux.
- **D'autoriser** le Maire à signer l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre et tous les documents y afférents.
- **De charger** le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre du fond de solidarité communal.

Résultat du vote : **APPROUVE A L'UNANIMITE 11 voix dont 1 Procuration**

**Décisions certifiées exactes.**  
**Wittersheim, le 08 juillet 2024.**

Le Maire,



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long vertical stroke.